

Val-de-Travers, avril 2023

Tenue vestimentaire

L'habillement des personnes présentes dans l'école (adultes & élèves) doit être compatible avec l'institution scolaire.

En effet, la mode conduit parfois à certains excès qui peuvent nuire à l'ambiance de classe, perturber le travail scolaire ou mettre en danger certaines personnes.

Toutes les personnes fréquentant l'école devront donc :

- **s'habiller avec pudeur et de manière appropriée en lien avec le milieu scolaire**
- **éviter ou enlever les bijoux qui peuvent avoir une connotation agressive ou provocatrice** (colliers, bracelets à clous, piercing sur les lèvres, la langue ou les sourcils)
- **enlever les casquettes, bonnets, capuchons et chapeaux dans les bâtiments scolaires**
- **éviter tout type de vêtement ou accessoire avec des inscriptions inacceptables** (qui font référence, par exemple, au racisme, à la violence, à la drogue, l'homophobie, le sexisme,...).

Le bon sens doit prévaloir dans toutes les situations.

Ce qui précède doit être expliqué et discuté chaque année scolaire avec les élèves en classe.

En outre il est préférable de :

- faire des remarques en aparté et pas devant les autres élèves.
- qu'un-e adulte du même sexe que l'élève discute avec lui/elle en cas de tenue « inadéquate ».

La direction

